

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 069-246900740-20240702-CC_2024_070-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n° CC-2024-070

L'an deux mille vingt-quatre
Le deux juillet à dix-neuf heures
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Yves
GOUGNE, 1^{er} Vice-Président.
Date de convocation : 26 juin 2024

Nombre de membres :

En exercice	37
Présents	22
Votes	27

PRESENTS :

Yves GOUGNE, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Arnaud SAVOIE, Marc COSTE, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Charles JULLIAN, Magali BACLE, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE, Bernard CHATAIN, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Renaud PFEFFER, Françoise TRIBOLLET, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Stéphanie NICOLAY, Pascale CHAPOT, Raphaëlle GUERIAUD, Marilyne SEON, Gérard MAGNET, Anne-Sophie DEVAUX

PROCURATIONS :

Jean-Pierre CID donne procuration à Bruno FERRET
Loïc BIOT donne procuration à Fabien BREUZIN
Anne RIBERON donne procuration à Caroline DOMPNIER DU CASTEL
Véronique MERLE donne procuration à Patrick BERRET
Thierry BADEL donne procuration à Charles JULLIAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Christèle CROZIER

ENFANCE JEUNESSE

Présentation du
rapport annuel 2023
de la SPL EPM
concernant la gestion
de la délégation de
service public Enfance-
Jeunesse

Rapporteur : Monsieur Olivier BIAGGI, Vice-Président délégué à la Petite Enfance, à l'Enfance et à la Jeunesse

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1411-3,

Vu le code de la commande publique, notamment son article L. 3131-5,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1^{er} juin 2021 et notamment sa compétence en matière d'Enfance Jeunesse,

Vu le rapport annuel 2023 de l'ALSH Enfance-Jeunesse délégué à la SPL Enfance en Pays Mornantais, présenté en séance et joint à la présente délibération,

Vu l'avis favorable de la Commission d'instruction « Solidarités et vie sociale » du 4 juin 2024,

Par délibération n° CC-2021-104, le Conseil Communautaire du 25 novembre 2021 a confié à la SPL Enfance en Pays Mornantais (SPL EPM) la gestion des accueils de loisirs enfance et jeunesse intercommunaux et de la Structure Locale Information Jeunesse pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023, dans le cadre d'une délégation de service public (concession).

Cette délégation a été renouvelée par délibération n° CC-2023-161 du Conseil Communautaire du 12 décembre 2023, pour la gestion des Accueils Collectifs de Mineurs, des actions jeunesse, des séjours et de la SLIJ, pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.

Conformément à l'article L. 3131-5 du code de la commande publique, le délégataire doit produire chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité des services.

Cela permet d'appréhender concrètement les projets réalisés par la SPL EPM tout au long de l'année, et d'en évaluer leurs résultats et leurs pertinences.

Ce rapport est aussi un moyen d'instaurer un dialogue permanent entre les acteurs et de développer d'éventuels nouveaux partenariats.

Pour 2023, 1 354 familles adhérentes ont été recensées. Ces familles sont issues à 92 % du territoire de la Communauté de communes du Pays Mornantais.

Concernant les accueils de loisirs, le nombre d'heures de fréquentation des enfants est de 211 845 h (190 655 h en 2022). Cette augmentation représente une hausse de 11 %.

- 325 places les mercredis
- 1 388 places pendant les vacances (1 354 places en 2022), soit une augmentation de 2,5 % de la capacité d'accueil.

La répartition des heures réalisées se fait de la manière suivante : 116 161 h sur les vacances scolaires (109 500 h en 2022) et 95 684 h sur les mercredis (81 155 h en 2022).

4 séjours ont été réalisés sur 2023, rassemblant 106 jeunes et 110 enfants soit 216 inscrits au global.

Concernant le secteur jeunesse sur l'année 2023, une réflexion a été menée en lien avec la Copamo pour redéfinir la politique jeunesse. Quelques activités estivales ont eu lieu sur l'été 2023 et à la suite des différents constats de la faible fréquentation et du manque d'animateurs, il a été décidé de fermer les espaces jeunes dès la rentrée scolaire 2023/2024.

Le bilan de l'été 2023 montre que les sorties extérieures prévues sur les lundis ont été complètes à chaque fois (24 jeunes à chaque sortie). Pour ce qui est du reste de la programmation estivale avec comme objectifs l'« Aller vers/ être en proximité et à l'écoute des jeunes », un bus itinérant faisait le tour des communes et la fréquentation moyenne a été de 2 jeunes sur les matinées de juillet et 5 jeunes sur les après-midis.

Depuis 2022, la Structure d'Information Jeunesse (SLIJ) a été confiée en gestion à la SPL EPM par la Copamo. La SLIJ continue de tisser des liens avec des partenariats qui se sont rapidement mis en place avec l'arrivée de l'informateur jeunesse en septembre 2023, notamment avec les collèges du territoire pour la mise en place de permanences et des mesures de responsabilisations.



La SPL EPM démontre une activité 2023 qui a su s'adapter aux demandes des familles, des adhérents et aux attentes de la Copamo avec l'augmentation de la capacité d'accueil en centres de loisirs et la poursuite du centre de loisirs « maternelle » pour les 3-4 ans à Saint Didier sur Riverie.

Pour 2024, les points d'attention à apporter seront :

- Poursuivre l'ajustement de la capacité globale des accueils de loisirs aux besoins de la population de l'intercommunalité
- Poursuivre et améliorer la communication en direction des familles
- Analyser les problématiques et proposer des axes d'amélioration
- Poursuivre les actions intercommunales en faveur des jeunes, en lien avec la nouvelle politique jeunesse
- Poursuivre le partenariat pour l'accueil des enfants porteurs de handicap
- Obtenir le label « IJ » et la création d'un accueil jeunes
- Mettre en place des temps de réunion entre les techniciens de la SPL EPM et de la Copamo
- Maintenir les CVS dans les accueils de loisirs
- Continuer le développement des actions de citoyenneté, de prévention des addictions, en partenariat avec les collègues.

La SPL EPM, représentée par Monsieur Marc COSTE, administrateur délégué aux fonctions de Président Directeur Général de la SPL EPM, a présenté en séance une synthèse du bilan pour l'année 2023.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire

Transmis en
Préfecture le 05 JUIL, 2024

Notifié ou publié
le 05 JUIL, 2024

Le Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2023 de la SPL EPM concernant la gestion de la délégation de service public Enfance-Jeunesse.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

PUBLIE LE 5 JUILLET 2024
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le 1^{er} Vice-Président,
Yves GOUGNE

BILAN ANNUEL

ALSH ENFANCE JEUNESSE

2023

Sommaire

Secteur Enfance

I. Fréquentation

a. Péri-scolaire

- i. Capacités d'accueil
- ii. Le public : origine et répartition
- iii. Heures de présences au global

b. Extrascolaire

- i. Capacités d'accueil
- ii. Le public : origine et répartition
- iii. Heures de présences au global

II. Les projets et objectifs pédagogiques

a. Thématiques et projets

- i. Période scolaire
- ii. Vacances scolaires

b. Les sorties et intervenants

c. Déclinaison des objectifs pédagogiques

III. Les moyens humains

a. Personnel permanent détail diplôme

b. Personnel saisonnier

IV. Les moyens matériels

a. Locaux présentation et agrément pmi

b. Transport/minibus

Secteur Jeunesse

- I. Objectifs et Mise en œuvre
- II. Fréquentation
- III. Bilan des Animateurs
- IV. Conclusion

Séjours Enfance - Jeunesse

- I. Descriptifs des séjours
 - a. Lieu / effectifs / activités / personnel
 - b. Fréquentation

Données Financière

- I. Enfance
- II. Jeunesse

Enfance en Pays Mornantais recense 1354 familles adhérentes, utilisatrices des différents ALSH, sur les temps d'ouverture périscolaires et/ou extrascolaires.

Ces familles sont issues à 92% du territoire de la Communauté de Communes du Pays Mornantais.

L'année 2023 a été marquée par plusieurs défis et évolutions significatives au sein de nos structures d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Dès le début de l'année, nous avons observé une tension accrue sur les réservations des ALSH, reflétant une demande croissante et une nécessité de mieux gérer nos capacités d'accueil. En réponse à ces problématiques, un nouveau règlement intérieur a été introduit en septembre 2023 pour améliorer l'organisation et l'efficacité de nos services. Ce règlement vise à clarifier les procédures de réservation et d'inscription, à garantir une répartition équitable des places disponibles, et à renforcer les règles.

Cependant, l'année a également été marquée par des difficultés notables. La décision de mettre fin aux espaces jeunes à la rentrée scolaire 2023/2024. Cette décision fait suite à l'échec des nouvelles activités estivales, qui n'ont pas réussi à attirer un public suffisant. Malgré les efforts déployés pour proposer des formats innovants et attrayants, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes, menant à une remise en question de la viabilité de ces espaces.

En parallèle, nous avons été confrontés à des problématiques persistantes de recrutement. Attirer et retenir du personnel qualifié s'est avéré difficile, affectant la qualité et la continuité des services offerts. De plus, les problématiques de locaux ont aggravé la situation. La mutualisation des espaces avec d'autres services et les fréquents déménagements liés aux travaux ont créé des contraintes logistiques importantes, perturbant le bon déroulement des activités et générant des inconforts pour les enfants et le personnel.

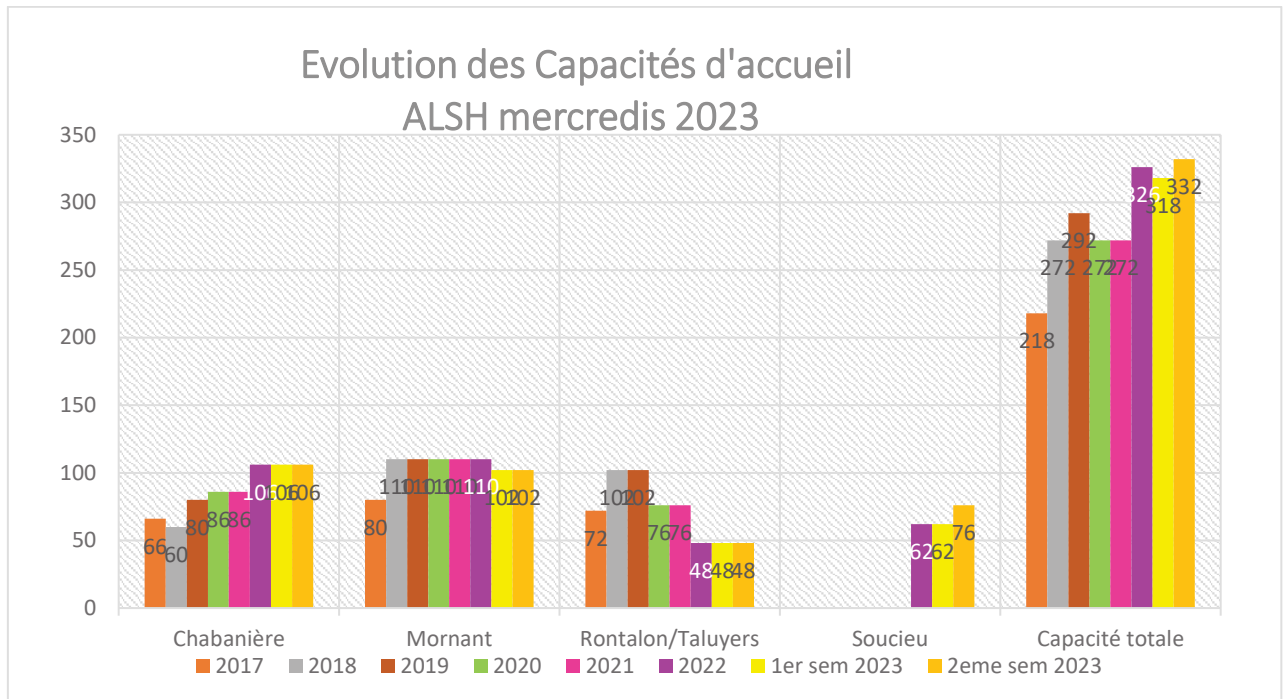
Malgré ces défis, la pérennisation du centre de loisirs pour les enfants de 3 à 4 ans à st didier a été actée. Cet espace dédié aux plus jeunes continue de prospérer, offrant un environnement sûr et stimulant adapté à leurs besoins.

Secteur Enfance

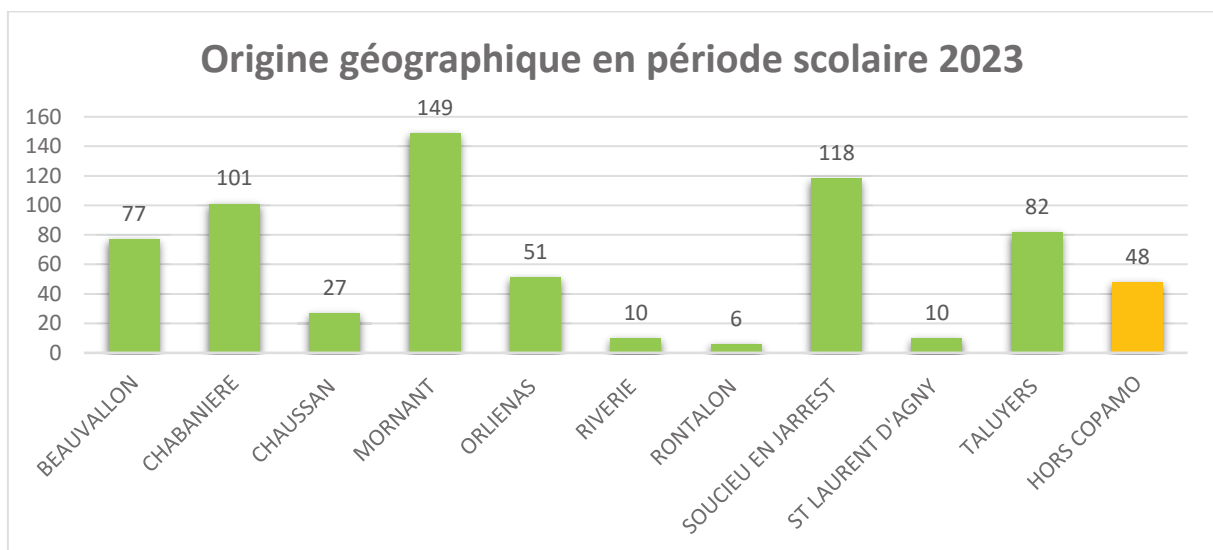
I. Fréquentation

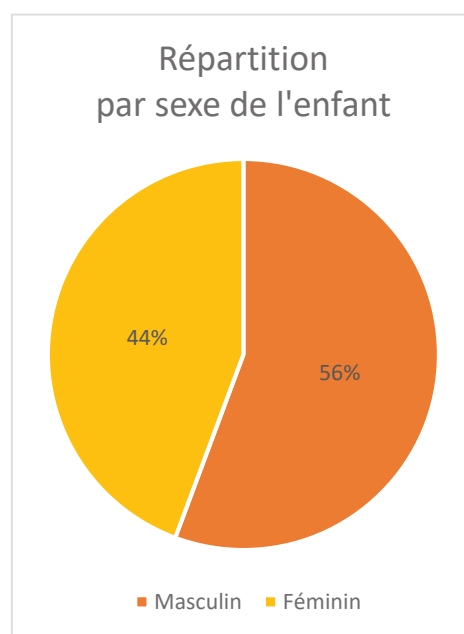
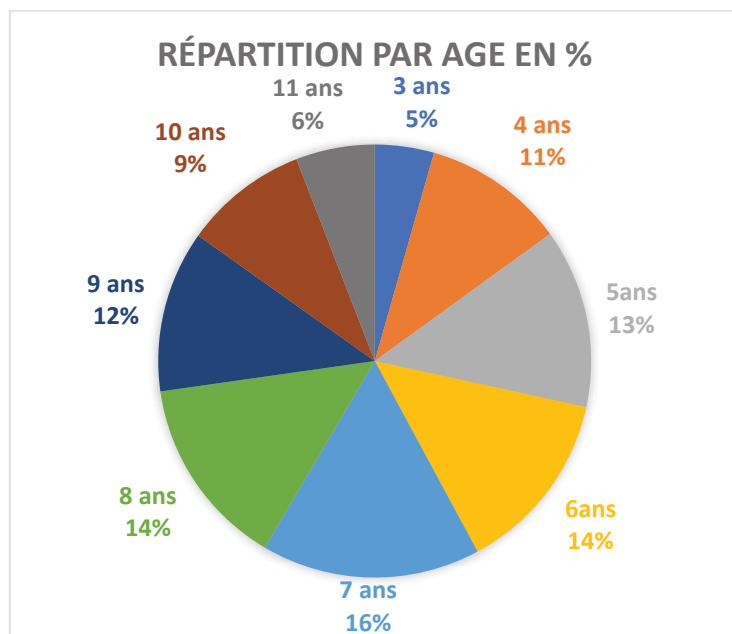
a. Péri-scolaire (Mercredis)

i. Capacités d'accueil



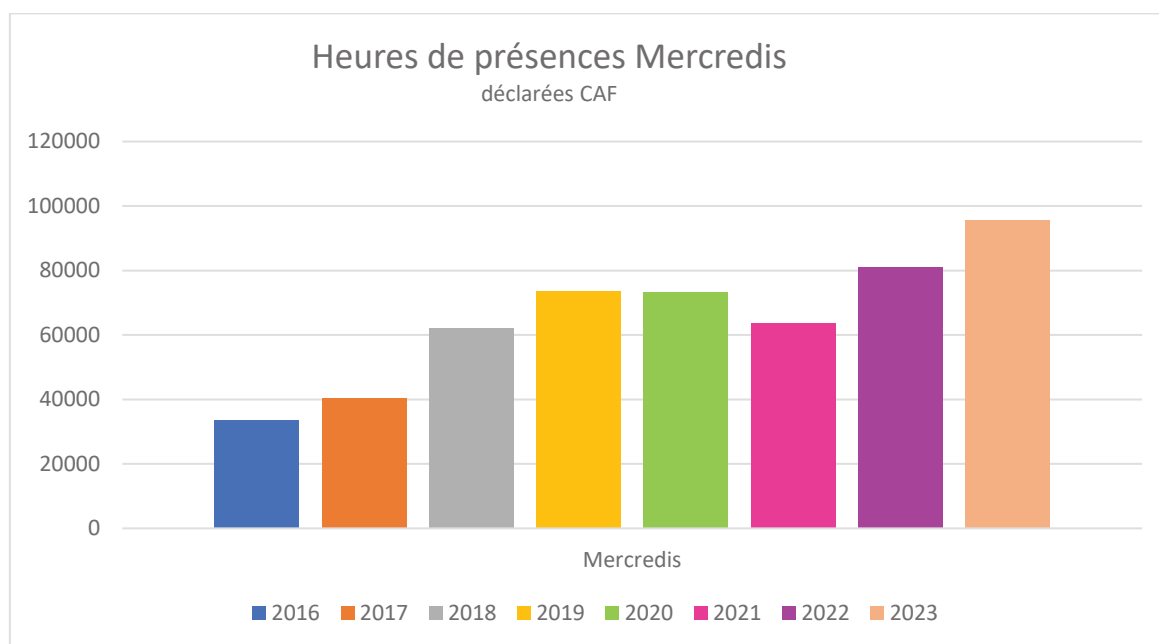
ii. Le public : origine et répartition





iii. Heures de présences au global (déclaration CAF)

Heures de présences	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Mercredis	33682	40445	62013	73655	73386	63774	81155	95684



Les heures de présence sur les mercredis de périodes scolaires, sont en hausse de 18 % pour l'année 2023.

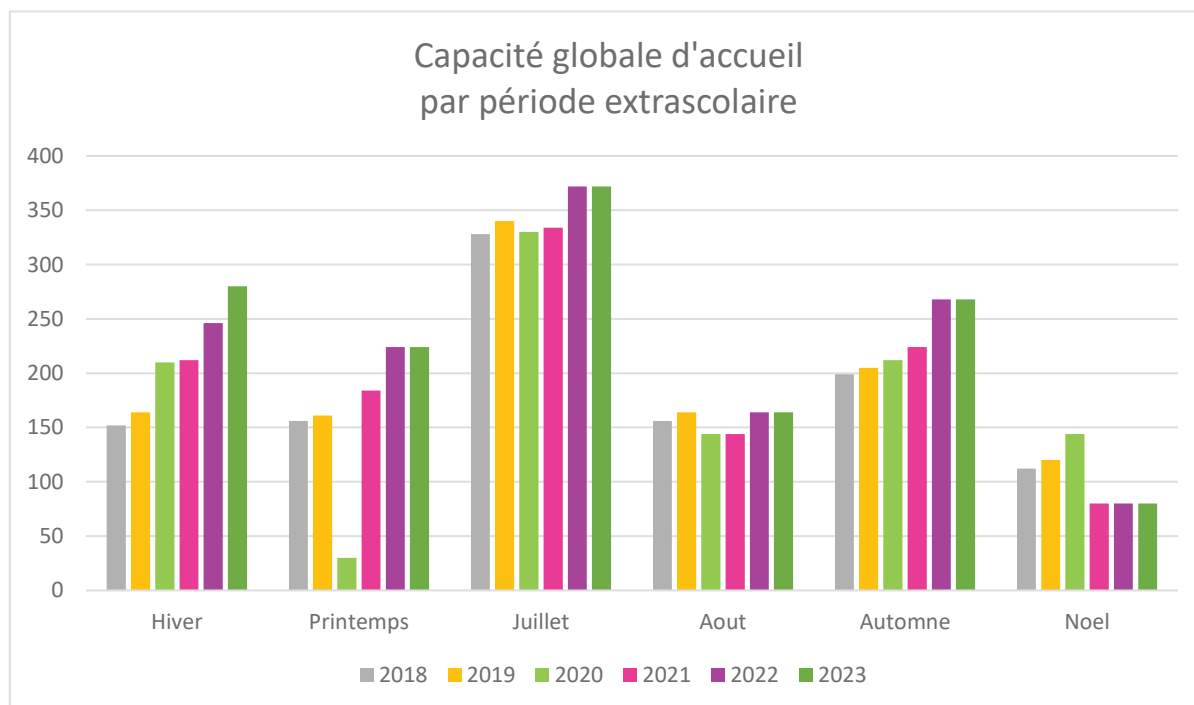
b. Extrascolaire

i. Capacités d'accueil

Année 2023	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Automne	Noel
Chabanière	84	84	108	84	84	
Mornant	92	80	124		92	
Taluyers	40		40		40	
Soucieu	64	60	100	80	52	80
Global	280	224	372	164	268	80

Comparatif des Capacités Globales par période

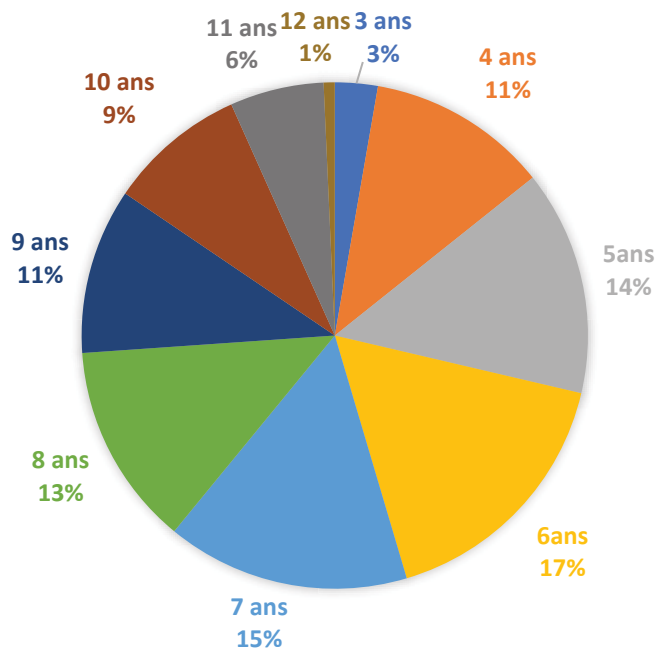
Capacité globale par période	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Automne	Noel
2018	152	156	328	156	199	112
2019	164	161	340	164	205	120
2020	210	30	330	144	212	144
2021	212	184	334	144	224	80
2022	246	224	372	164	268	80
2023	280	224	372	164	268	80



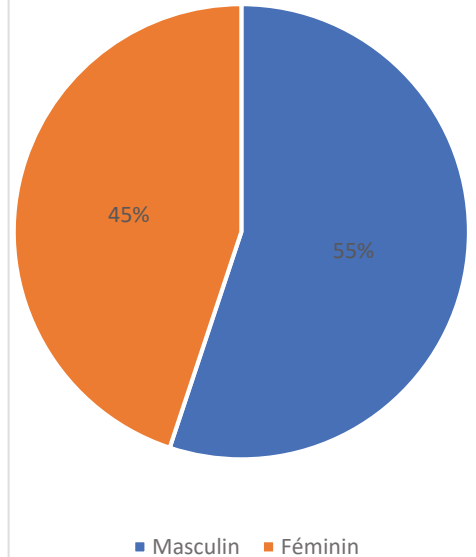
Nous retiendrons que sur l'année 2023, 1388 places étaient prévues soit une augmentation de la capacité de 2.5%. La contrainte de locaux ne permettait pas d'augmenter plus les capacités.

ii. Le public : origine et répartition

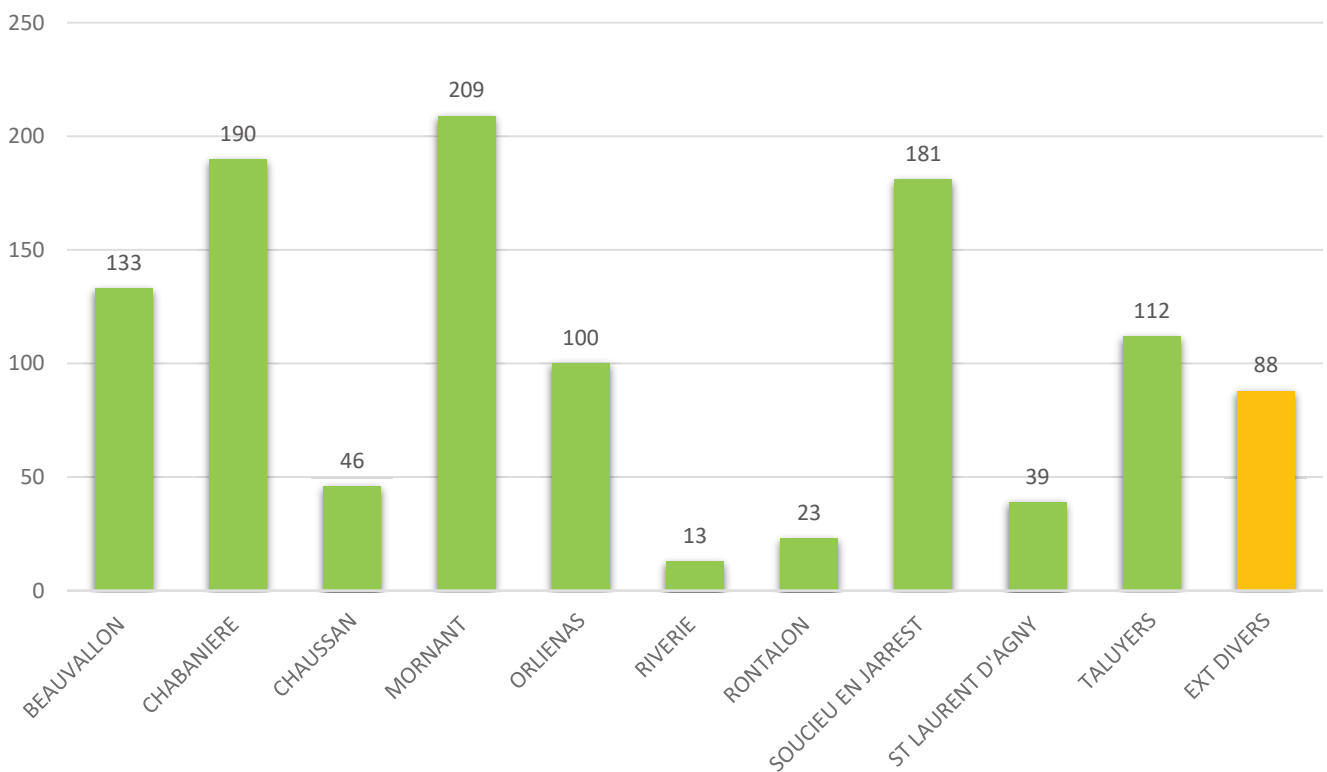
RÉPARTITION PAR ÂGES



ventilation par sexe

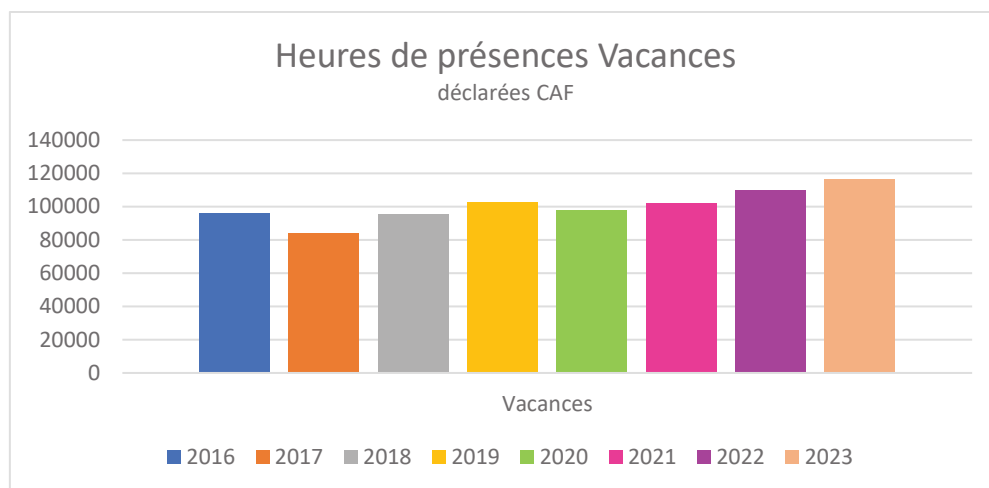


Origine géographique



iii. Heures de Présences au global Extrascolaire (déclarées CAF)

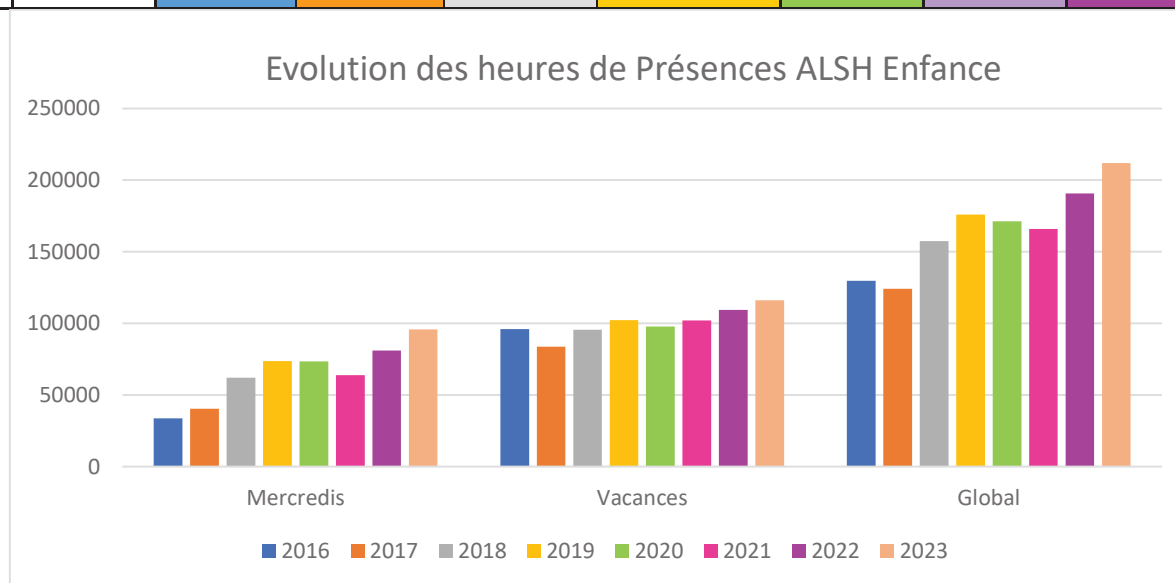
Heures de présences		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Vacances		96008	83758	95463	102219	97890	102044	109500



Sur l'Extrascolaire une augmentation de 6 % des présences est a noter pour 2023.

En résumé, pour l'année 2023, toutes périodes confondues, 211845 heures de présences sont déclarées à la CAF dans le cadre des ALSH 4-12 ans. Soit une augmentation de 11.1% par rapport à l'année précédente. (Soit 27.8% rapport N-2)

Heures de présences		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Mercredis		33682	40445	62013	73655	73386	63774	81155
Vacances		96008	83758	95463	102219	97890	102044	109500	116161
Global		129690	124203	157476	175874	171276	165818	190655	211845



II. Les projets et objectifs pédagogiques

a. Thématiques et projets

i. Période scolaire

Janvier - Février	Carnavals du monde !
Mars - Avril	A la mode de chez nous
Mai - Juin	Filles et garçons, tous égaux !
Septembre - Octobre	C'est croc bon !
Novembre - Décembre	Tous solidaires !

ii. Vacances scolaires

Hiver	Contes et légendes du grand froid
Printemps	Le livre de la jungle
Juillet	Jeux Olympiques ! #Paris2024
Août	Jeux Olympiques ! #Paris2024
Automne	Le petit prince
Fin d'année	A la découverte des livres

b. Les sorties et intervenants

Hiver	Conteuses, NJOY Arbre à Cadabra, Patinoire Lyon, Cinéma Jean Carmet (-6ans : Petits contes sous la neige / +6ans : Tout en Haut du Monde)
Printemps	Safari de Peaugres, Atelier Théâtre La Parade des Animaux avec le Patadome, NJOY Akemba, Cinéma Jean Carmet (-6ans : Piro Piro ciné concert / +6ans : Le Royaume de Naya)
Juillet	Initiation Hip Hop, Musée Gallo Romain Vienne, Escalade bloc, Musée OL + Musée des Verts, Les savants fous
Août	Tir à l'arc, Mini-golf, Baignades (lacs + piscine), NJOY Aquabyss + Sports du Monde + T'es Cap le Handicap, LudicSport Yukigassem, Boxe française, Cinéma Jean Carmet +6ans : Mango), Biathlon d'été,
Automne	Planétariums, Ciné Concert à Jean Carmet
Fin d'année	Cirque Imagine, Musée de la papeterie

c. Déclinaison des objectifs pédagogiques

Permettre aux familles d'organiser la garde et les loisirs de leurs enfants

- Assurer et diffuser une communication claire et adaptée aux familles.

Nous utilisons toutes sortes de canaux pour communiquer auprès des familles. Chaque directeur est responsable de la communication pour son centre de loisirs (début des inscriptions, programmation, information générale). Il est important de respecter l'échéancier fixé afin de communiquer dans les temps aux familles.

Aujourd'hui les familles reçoivent le programme après l'ouverture des inscriptions, ce qui ne permet pas aux familles de choisir les jours où leurs enfants sont intéressés.

Nous avons rajouté des pictogrammes sur nos programmes d'animation afin de faciliter sa lecture.

Les familles apprécient la page Facebook, ce qui leur permet d'avoir des informations sur nos centres ainsi que des photos sur nos activités.

Une boîte mail et un téléphone sont associés à chaque centre ce qui permet de répondre au mieux aux besoins des familles, ceci favorise également, le lien direct avec la famille et le centre concerné. Toutefois certaines familles ont des difficultés à savoir à qui s'adresser.

- Améliorer l'accueil des familles dès la prise de contact.

Afin de répondre au mieux aux questions des nouvelles familles et accompagner pour remplir les documents administratifs, plusieurs solutions ont été mises en place: une permanence téléphonique et par mail auprès du siège d'EPM, ainsi que des temps d'accueil les mardis soirs. Pour les questions générales, par exemple sur les dossiers d'inscription, les familles sont orientées vers l'assistante administrative.

Les centres de loisirs sont également joignables par mail ou par téléphone. Cette solution permet à la famille d'avoir un contact direct, et des informations précises sur le fonctionnement du centre de loisirs dans lequel est inscrit leur enfant.

- Maintenir un lien de qualité avec les familles de manière cohérente entre les sites.

L'échéancier nous permet de travailler des thématiques et des objectifs communs entre les structures, cette cohérence entre les sites donne des repères aux familles et aux enfants.

Les plannings d'activité et les menus sont publiés de façon régulière. Les publications de photos manquent de régularité et sont parfois inégales entre les sites et suivant les périodes. Le règlement intérieur a changé en septembre 2023, une communication spécifique a été envoyée à toutes les familles afin d'expliquer les changements. La majorité des familles a

compris les raisons de ces changements. Quelques familles ont eu plus de mal à accepter le changement, qui venait modifier leurs habitudes.

Accompagner l'enfant dans la découverte de son environnement

- Favoriser le vivre ensemble

Nous avons diversifié notre programme d'activités pour répondre aux intérêts variés de notre public. En offrant le choix aux enfants de participer à des activités culturelles, manuelles, sportives, nous leur donnons l'opportunité de s'engager dans la vie du centre de loisirs en favorisant ainsi le sentiment d'appartenance et d'inclusion.

Nous avons également intégré des jeux de coopérations dans nos plannings. Ces activités ont encouragé le travail d'équipe, la collaboration et le respect mutuel.

Nous avons favorisé une communication ouverte et constructive, ainsi qu'une écoute bienveillante entre les enfants. Cela a permis d'éviter ou de régler les conflits et de mettre en évidence l'importance de l'empathie.

- Favoriser les différentes formes de mixité

Le fonctionnement actuel de nos accueils de loisirs permet de fait une mixité de genre, culturelle, et sociale.

L'accueil d'enfant porteur de handicap se fait toute l'année. Suivant les profils des enfants, différentes modalités d'accueil peuvent être mises en place. En amont, échange avec les parents, puis nous voyons ce qui peut être mis en oeuvre pour que l'accueil se déroule le mieux possible :

- Livret Passeport remis aux familles qui le remplissent et nous le retourne
- Rencontre avec la famille + la COPAMO et les équipes du DITEP (si enfant suivi au DITEP)
- Visite des locaux avec la famille et l'enfants

Ces différentes possibilités permettent d'améliorer l'accueil et d'être plus cohérent dans les outils utilisés avec ces enfants.

L'accompagnement de ce public nécessite certaines compétences de la part des animateurs. Des temps de formation en mars, mai et 2023 ont été organisés pour l'équipe d'animation. L'équipe de direction a eu un temps de formation dédié en février.

Des projets intergénérationnels ont été menés avec les maisons de retraite du territoire. Des visites dans leurs hébergements, atelier cuisine, matinée jeux de société, temps de la vie quotidienne... afin de sensibiliser les enfants sur le vivre ensemble et la bienveillance. Ces rencontres ont permis d'exprimer les différents besoins des individus, et la tolérance. Dans les groupes, ces notions ont également été mises en avant pour permettre à chacun de vivre une journée agréable.

- Permettre l'ouverture culturelle

Nos thématiques amènent les enfants à découvrir un panel d'activités varié. Ils ont pu visiter divers musées (musée du papier, musée gallo-romain), les animations proposées par les animateurs sont en cohérence avec les thèmes choisis. Les projets d'animations menés par l'équipe pédagogique permettent à l'enfant de s'inscrire dans un projet à moyen terme. Attention toutefois à l'attractivité de nos thèmes. Pour 2024 nous devons proposer des thématiques qui permettent l'ouverture culturelle sans pour autant être trop "scolaire".

- Faciliter la découverte du territoire

Des projets ont été menés avec les maisons de retraites du territoire. Ces temps ont permis une rencontre intergénérationnelle, mais également des échanges sur les conditions de vie et sur l'évolution du territoire à travers les générations.

Les bibliothèques ont été sollicités de manière régulière pour passer des temps calmes. Cela a permis aux enfants de découvrir et créer des liens avec ces endroits.

Nous avons sensibilisé les enfants et leurs familles sur la notion de Terre de jeux avec la thématique des Jeux Olympiques. Nous avons pu mettre en avant les propositions du territoire concernant les activités sportives.

Contribuer au développement personnel de l'enfant

- Offrir un cadre bienveillant et sécurisant au sein du centre

Nos centres de loisirs proposent des activités adaptées et variées aux différentes tranches d'âges que nous accueillons. Cela permet à chacun de découvrir ses compétences et de s'épanouir à son rythme et en toute sécurité.

Nous encourageons une communication transparente entre les enfants, les animateurs et les directeurs. Ainsi des bilans sur les activités et les journées peuvent se faire afin de résoudre les potentiels problèmes.

Nous encourageons le vivre ensemble dans nos accueils avec la mise en place de rituels et de règles de vie. Ces repères permettent à chacun d'évoluer dans la bienveillance et la tolérance.

Des espaces d'activités sont également mis en place permettant à chacun d'avoir sa place. Nous sommes attentifs à chaque enfant afin de répondre également aux besoins individuels.

- Permettre le développement de la curiosité, de la créativité, de la personnalité de l'enfant de façon ludique.

Nous proposons une pluralité d'activités, allant des activités manuelles, aux jeux en plein air en passant par de la cuisine ou encore des activités culturelles. Les activités sont réalisées afin de répondre à des thèmes. Ceux-ci sont également variés afin de toucher des univers différents et de découvrir de nouvelles choses.

Nos centres de loisirs proposent des sorties sur ou proches du territoire. Cela permet aux enfants et familles de découvrir des possibilités d'activités autour de chez eux.

Nous encourageons les enfants et les animateurs à partager leurs savoirs faire entre eux et avec nous. Les enfants peuvent proposer des activités ou des jeux pour le groupe. Du matériel peut également être mis à disposition pour leurs projets spéciaux.

- Donner une place à la famille au sein des ALSH

Les animateurs sont sensibilisés au lien avec les familles, tous les soirs un retour est fait sur la journée de leurs enfants. Les retours positifs sont très importants pour valoriser l'individu. Néanmoins il est important de faire remonter l'information aux familles quand la journée à été plus compliquée.

La mise en place de conseil de vie social va nous permettre d'échanger avec les familles sur le contenu pédagogique du centre de loisirs.

III. Les moyens humains

a. Personnel permanent, détail diplôme

	BPJEPS	DEUST	EAJE	CQP	BAFA	CAP PE	Equivalence	CPJEPS BAAPAT
Directeurs	6	1	1					
Animateurs	1			1	15	7	2	3

b. Personnel saisonnier CEE

	mercredis		vac	mercredis		vac	mercredis			vacances		mercredis		vac	mercredis		vac	Totaux 2023
	1	2	hiver	3	4	avril	5	6	7	juill	août	9	10	automne	11	12	Noel	
<i>jour de CEE</i>	0	0	100	4	0	89	5	20	1	413	192	21	11	45	27	10	0	938
<i>animateur diplômé</i>			3		2					4	7		2			3		
<i>animateur stagiaire</i>			12			10				4	20		11		5	8		4
<i>animateur sans diplôme</i>										1								

IV. Les moyens matériels

a. Locaux présentation et agrément PMI

L'accueil des enfants dans l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) rencontre plusieurs difficultés, principalement dues à la mutualisation des locaux avec d'autres services tels que l'école et le périscolaire, ainsi qu'aux fréquents déménagements liés aux travaux.

La mutualisation des locaux impose des contraintes logistiques et organisationnelles significatives. Cette cohabitation peut parfois entraîner des conflits d'usage, des contraintes de place (rangement, matériel de jeux symbolique en place etc.), appropriation des locaux par les équipes : affichages etc. affectant ainsi la qualité des services offerts aux enfants. Les équipements et les ressources doivent également être partagés, ce qui peut limiter l'accès aux matériels pédagogiques ou récréatifs nécessaires au bon déroulement des activités.

De plus, les fréquents déménagements liés aux travaux ajoutent une couche supplémentaire de complexité. Les changements de locaux perturbent non seulement la routine des enfants, mais également l'organisation du personnel. Il faut sans cesse adapter les activités et se réadapter à de nouveaux environnements, ce qui peut réduire l'efficacité et la qualité de l'accueil. Les enfants peuvent éprouver des sentiments de confusion ou de désorientation face à ces changements constants, affectant leur confort et leur sécurité.

Ces déménagements exigent également des efforts logistiques considérables pour transporter et réinstaller les matériels nécessaires, ce qui mobilise du temps et des ressources qui pourraient autrement être consacrés aux activités éducatives et récréatives. Les travaux eux-mêmes peuvent générer du bruit et des nuisances, créant un environnement moins propice aux temps de détente et de jeu.

Pour atténuer ces difficultés, une communication efficace entre les différents services partageant les locaux est essentielle. Des réunions régulières et une planification minutieuse aident à anticiper et résoudre les conflits d'utilisation des espaces.

- **ALSH Chabanière**

Le centre de Loisirs de Chabanière est implanté dans la maison bourgeoise située au Clos des Mûres où 5 salles d'activités (dont la cuisine) nous sont attribuées. Le lieu bénéficie d'un parc arboré et clôturé particulièrement apprécié des enfants et de leur famille.

Ces locaux sont partagés avec l'école de musique et la bibliothèque.



Nous disposons également de la salle d'animation rurale située en dessous de l'école publique de St Maurice sur Dargoire.

Agrément PMI (enfants de moins de 6ans) fixé à 24 enfants.



Nous avons également, un accueil maternel 3-4 ans, situé sur le village de St Didier sous Rivierie dans les locaux de l'école Publique

Agrément PMI fixé à 30 enfants



- **ALSH Mornant**

Le centre de loisirs de Mornant se trouve dans le Pôle Simone Veil, avenue de Verdun, pour les enfants de plus de 6 ans. Nous avons accès à 2 salles toute la journée et 2 autres salles seulement en pointillés à certaines heures de la journée.



Salle rose, Pole Simone Veil



Salle étoile, Pole Simone Veil



Nous avons également accès à la salle polyvalente de l'école élémentaire et Fifres les mercredis matin ou des enfants de plus de 6 ans sont accueillis.

Les enfants de moins de 6 ans sont accueillis dans la salle polyvalente de l'école maternelle.



(Refaite à l'été 2022)

Depuis septembre, ils sont également accueillis dans la salle périscolaire.



Pour les espaces extérieurs nous utilisons les cours de l'école élémentaire et de l'école maternelle.

L'agrément PMI (enfants de moins de 6 ans) est fixé à 40 enfants.

- **ALSH Soucieu en Jarrest**



Locaux pour les moins de 6 ans



Locaux pour les enfants de plus de 6 ans

Ce centre de loisirs accueille les enfants de moins de 6 ans dans les bâtiments des Pimpinaudes (préfabriqué), et les trois groupes de plus de 6 ans dans les locaux au-dessus de l'ancienne cantine (rdc et 1^{er} étage).

Les locaux sont mutualisés avec le périscolaire de la ville de Soucieu-en-Jarrest.

Lors des petites vacances scolaires, la mairie nous attribue les locaux en fonction du nombre d'enfants. Nous avons généralement les locaux habituels avec la salle Part'âge. A défaut, nous pouvons avoir des classes ou salles dans les locaux de l'école maternelle et élémentaire ou encore l'Espace jeunes.

Agrément PMI (enfants de moins de 6 ans) fixé à 32 enfants.

La cantine s'est faite tout au long de l'année dans la nouvelle cantine. Pour l'année 2023, la cantine de Soucieu est toujours une cuisine centrale gérée par la société Dupont restauration. La compétence de gestion de la cantine ainsi que le ménage de celle-ci leur ont été transmis.

- **ALSH Taluyers**

L'accueil de loisirs d'une superficie de 160 m² de plain-pied est installé derrière le bâtiment scolaire et le restaurant municipal.

C'est un local partagé avec le périscolaire de la commune de Taluyers.

Il est composé de 4 salles d'accueil pour les enfants auxquels s'ajoute une salle de psychomotricité pour les moins de 6 ans.

L'accès s'effectue route de Berthoud.

Agrément PMI (enfants de moins de 6ans) fixé à 20 enfants.



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 069-246900740-20240702-CC_2024_070-DE



Secteur Jeunesse

En partenariat avec la COPAMO il a été décidé la cessation des activités jeunesse à partir de la rentrée scolaire 2023/2024. Cette décision a été prise après une évaluation approfondie de plusieurs facteurs clés : une fréquentation insuffisante, des problématiques persistantes de recrutement, et une analyse des ressources disponibles. De plus, les nouvelles activités estivales, mises en place dans un format innovant, n'ont pas permis de rencontrer un public suffisant pour relancer des activités à la rentrée.

Bilan été 2023

I. Objectifs et Mise en œuvre

Rappel des objectifs du projet :

Aller vers

Être en proximité

Être à l'écoute des jeunes

Mise en œuvre du planning :

- Les animateurs et le directeur ont mis en place cette programmation (plus de 12 heures de préparation) afin de répondre à ces objectifs
- Les vendredis soir du mois de juin annulation des activités jeunesse car le directeur était absent : demande de notre part à l'équipe jeunesse de remplacer les temps d'animation 16h -22h par de la proximité pour diffuser le plus largement possible l'information au public : sortie des établissements scolaires par exemple ou autres propositions de leur part.

II. Fréquentation

Lundi 10 juillet	Sortie journée Wam Park structures aquatiques Condrieu	24 jeunes : Complet
Mardi 11 juillet	Matin Bus itinérant St Andéol : Sport	2 jeunes
	Après midi Mornant Piscine	3 Jeunes
	Journée complète	3 jeunes
Mercredi 12 Juillet	Matin : Bus itinérant	Aucun jeune

	St jean activité artistique	
	Après midi Gnolu Riverie	4 jeunes
	Journée complète	2 jeunes
Jeudi 13 juillet	Matin : Bus itinérant St didier activité culturelle	2 jeunes
	Après midi Projet ado	Aucun jeune
	Journée complète	1 jeune
Lundi 17 juillet	Sortie journée Vulcania	24 jeunes : Complet
Mardi 18 juillet	Matin Bus itinérant St Sorlin : Sport	1 jeune
	Après midi Mornant Piscine	3 jeunes
	Journée complète	3 jeunes
Mercredi 19 juillet	Matin Bus itinérant St André : Artistique	1 jeune
	Après midi Laser Game extérieur	15 jeunes
	Journée complète	1 jeune
Jeudi 20 juillet	Matin Bus itinérant Riverie : activité Culturelle	3 jeunes
	Après midi Projet ado	2 jeunes
	Journée complète	1 jeune
Vendredi 21 juillet	Matin Soucieu street art	5 jeunes
	Après midi Soccer à Orliénas	3 jeunes
	Journée complète	4 jeunes
Lundi 24 juillet	Sortie Accrobranches	24 jeunes : Complet
Mardi 25 juillet	Matin Bus itinérant St Laurent : activité artistique	1 jeune
	Après midi Mornant : piscine	3 jeunes
	Journée complète	3 jeunes
Mercredi 26 juillet	Matin Bus itinérant Riverie : activité culturelle	0 jeune
	Après midi Taluyers : VTT	6 jeunes
	Journée complète	0 jeune
Jeudi 27 juillet	Annulé faute d'inscrit (Orliénas et st Maurice)	
Vendredi 28 juillet	Matin Bus itinérant	0 jeune

	Rontalon : activité sportive	
	Après midi Taluyers : Bubble foot	9 jeunes
	Journée complète :	5 jeunes
Lundi 31 juillet	Sortie speed luge	24 jeunes : complet
Lundi 28 aout	Sortie walibi	24 jeunes : complet

Les jeunes pouvaient venir soit :

Uniquement le matin

Uniquement l'après midi

Ou la journée complète en apportant leur pique-nique

Possibilité de prendre une navette au départ de Mornant le matin à

8h30 ou à 13h30 au départ de Mornant.

Des fréquentations moyennes de :

Matin : 1.3 jeunes

Après-midi : 4.8 jeunes

Journée complète : 2.3 jeunes

A noter une grosse après-midi à nécessité la présence des deux animateurs :
le laser Game extérieur : 15 jeunes

La décision avait été précise de fermer en aout les espaces jeunes faute de directeur et d'animateur : nous n'avons pas eu de demande des familles sur cette période. Par contre sur l'ensemble des sorties intercommunales nous avons souvent des demandes supplémentaires et tout particulièrement sur le début juillet et sur la sortie Walibi de fin Aout.

III. Bilan des Animateurs

(Micheline Biesa et Mathias Louste, pour rappel le directeur n'a pu être présent sur la période car il a été en congé parental et en congé de présence spécifique auprès de son enfant

Des animateurs en CEE pour les sorties du lundi pour permettre de mettre deux animateurs pour 24 jeunes.

Les animateurs commençaient leur journée 30 minutes avant le début des activités pour pouvoir faire le point sur la journée et avaient 30 minutes tous les soirs pour prévoir la journée suivante.

Pour les journées avec navette un temps d'accueil et de trajet était prévu et le temps de midi (1h) était le temps de pause de l'animateur les jeunes étaient donc gérés par d'autres animateurs ou par l'équipe de direction directement au bureau. En dehors des activités il y avait donc 1h30 pour échanger avec les jeunes. (2 trajets et 30 minutes à midi)

⇒ **-Est-ce que le programme mis en place a permis d'atteindre les objectifs fixés :**

Animateur permanent n°1 : Le programme initial présenté lors de la rencontre avec les élus visait à réaliser les trois objectifs établis : être en proximité, être à l'écoute et aller vers les jeunes. Cependant, la mise en œuvre sur le terrain a rencontré des obstacles majeurs pour atteindre ces objectifs. Tout d'abord, la limitation à seulement 5 journées complètes et 3 demi-journées de travail avec les jeunes pendant tout l'été a eu un impact négatif sur la relation avec les jeunes, empêchant une proximité satisfaisante et une véritable interaction.

Ensuite, l'absence de travail en binôme et l'absence d'un directeur ont grandement entravé la communication avec les jeunes. Le fait de ne pas participer aux sorties intercommunales a également empêché la communication sur les activités et la collecte des attentes des jeunes, rendant les objectifs difficilement compatibles avec le programme en place. Le projet avait été conçu pour une équipe, mais sur le terrain, l'équipe n'a pas pu fonctionner correctement en raison du manque de directeur et de l'isolement des animateurs.

De plus, l'objectif d'être à l'écoute n'a pas pu être pleinement évalué en raison de l'absence de travail sur les projets jeunesse les jeudis après-midi, bien que des retours quotidiens des jeunes aient été reçus. Contrairement aux étés précédents, où une équipe jeunesse plus importante et une communication continue sur toute la durée de l'été étaient en place, les problèmes actuels étaient absents. Pour atteindre les objectifs fixés, il semble nécessaire d'avoir une équipe jeunesse plus étoffée capable de travailler ensemble sans isolement, ainsi qu'un directeur ou un remplaçant présent sur le terrain.

Animateur permanent n°2 :

Beaucoup de dysfonctionnement sur la gestion de l'équipe jeunesse en ce mois de juillet, sur le terrain nous avons rencontré des obstacles majeurs pour atteindre ces objectifs. Pour moi c'est un « NON » Un échec dû à des manquements, des désintéressements de la jeunesse avec des annulations

de journée et demi-journée.

Tout d'abord, la limitation à seulement 5 journées complètes et 3 demi-journées de travail avec les jeunes pour travailler sur des projets avec eux pendant tout l'été.

Cela a eu un impact négatif sur la relation avec les jeunes, empêchant une proximité satisfaisante et une véritable interaction. Nous n'avons aucune heure de préparation administratives pour effectuer la proximité parler du programme avec les jeunes, ainsi que de publication sur les réseaux sociaux, nous étions mis en enfance.

Ensuite, l'absence de travail en binôme et l'absence d'un directeur ont grandement entravé la communication avec les jeunes.

Le fait de ne pas participer aux sorties intercommunales les plus grandes sorties les lundis nous avons été mis en enfance et remplacé par des contrats CE (ne connaissant pas les jeunes) a également empêché la communication sur les activités et la collecte des attentes des jeunes, rendant les objectifs difficilement compatibles avec le programme en place.

Le projet avait été conçu pour une équipe, mais sur le terrain, l'équipe n'a pas pu fonctionner correctement en raison du manque de directeur et de l'isolement des animateurs.

Nous avons travaillé en binôme uniquement 2 jours sur tous l'été.

De plus, l'objectif d'être à l'écoute n'a pas pu être pleinement évalué en raison de l'absence de travail.

Sur les projets jeunesse les jeudis après-midi, des jeunes ont été présent discussions sur des projets ou les jeunes aimeraient s'investir dans les publications des réseaux sociaux pour faire peau neuve et faire vivre l'espace jeune qui leur tiens à cœur et d'autres projets.

Pour atteindre les objectifs fixés, il semble nécessaire d'avoir une équipe jeunesse plus étoffée capable de travailler ensemble sans isolement, ainsi qu'un directeur ou un remplaçant présent sur le terrain pour une gérance convenable pour le fonctionnement de l'espace jeunesse.

Animateur CEE (présent sur les sorties du lundi)

Les sorties du lundi ont permis de créer du lien avec les jeunes, d'échanger et de partager de bons moments autours de diverses activités. Je trouve que ces activités permettent aux jeunes de se retrouver mais aussi de rencontrer.

⇒ **-Selon vous et après les retours des jeunes rencontrés cet été quelles sont leurs attentes :**

Animateur permanent n°1 Durant la période estivale et les petites vacances, les jeunes ont exprimé leur désir de disposer de plusieurs choix d'activités

chaque jour. Leur préférence marquée allait en faveur des sorties à des endroits de consommation, reflétant ainsi un intérêt pour les activités récréatives en dehors de l'environnement habituel. Cependant, il convient de noter qu'une minorité de jeunes a également manifesté l'intérêt pour des ouvertures d'Espaces Jeunes en accueil libre, traduisant une demande pour des moments d'échanges informels et de détente au sein de ces espaces.

En ce qui concerne la période scolaire, les attentes des jeunes sont tout aussi spécifiques. Ils ont exprimé le souhait d'une ouverture quotidienne des Espaces Jeunes tout au long de la semaine. Le samedi, une préférence est nettement marquée pour des sorties de consommation, laissant entendre que les jeunes aspirent à une variation dans leurs activités de loisirs, qui inclut également des sorties en groupe.

Animateur permanent n°2 : Sur la période estivale et les petites vacances, les jeunes ont exprimé leur désir de disposer de plusieurs choix d'activités chaque jour.

Leur préférence marquée allait en faveur des sorties à des endroits de consommation, reflétant ainsi un intérêt pour les activités récréatives en dehors de l'environnement habituel.

En ce qui concerne la période scolaire, les attentes des jeunes sont tout aussi spécifiques. Ils ont exprimé le souhait d'une ouverture quotidienne des Espaces Jeunes tout au long de la semaine. Le samedi, une préférence est nettement marquée pour des sorties de consommation, laissant entendre que les jeunes aspirent à une variation dans leurs activités de loisirs, qui inclut également des sorties en groupe.

Les jeunes apprécient énormément les soirées à thèmes du vendredi soir et aimeraient des soirées plus tardives avec de temps en temps des possibilités de soirées à l'extérieur qui le permettrait

Animateur CEE (présent sur les sorties du lundi)

Les jeunes sont demandeurs de sorties et de séjours, ils apprécient les sorties à l'extérieur de la COPAMO

⇒ **-Il y a eu en moyenne une fréquentation de 2 jeunes le matin, 5 l'après-midi et 2.5 sur la journée complète. Comment modifierez-vous la programmation tout en répondant aux objectifs fixés afin de toucher plus de jeunes ?**

Animateur permanent n°1 Comme souligné précédemment, il semble que la lacune réside davantage dans la communication que dans la programmation en soi. L'absence de moyens de contact directs, tels que les numéros de téléphone des animateurs ou des adresses e-mail, crée un manque de fluidité dans les échanges, ce qui est pourtant crucial pour attirer un plus grand nombre de jeunes.

Une solution serait d'améliorer la communication en fournissant aux familles et aux jeunes des coordonnées directes pour contacter les animateurs. Cela faciliterait les interactions, permettant ainsi de mieux informer les jeunes sur les activités et de recueillir leurs suggestions et besoins. De plus, une présence renforcée sur les plateformes de médias sociaux pourrait également être envisagée pour atteindre plus efficacement la jeunesse connectée.

En ce qui concerne la programmation en elle-même, il est observé que les sorties de consommation suscitent un intérêt plus marqué que les activités culturelles ou créatives. Pourtant, il est possible d'équilibrer la programmation en proposant des sorties de consommation tout en intégrant de manière attractive des activités culturelles et créatives. Par exemple, des sorties dans des lieux culturels pourraient être combinées avec des activités interactives et des ateliers pratiques pour susciter un intérêt accru.

En résumé, pour toucher davantage de jeunes, il est impératif d'améliorer la communication en facilitant les contacts directs avec les animateurs et en renforçant la présence en ligne. En ce qui concerne la programmation, un équilibre astucieux entre sorties de consommation et activités culturelles/créatives peut aider à attirer un public plus large tout en respectant les objectifs initiaux de la COPAMO.

Animateur permanent n°2 : La lacune réside davantage dans la communication.

L'absence de moyens de contact directs, tels que les numéros de téléphone des animateurs ou des adresses e-mail pour les parents et les jeunes, crée un manque de fluidité dans les échanges, ce qui est pourtant crucial et d'une grande importance pour attirer un plus grand nombre de jeunes.

Une solution serait d'améliorer la communication en fournissant aux familles et aux jeunes des coordonnées directes pour contacter les animateurs. Cela faciliterait les interactions, permettant ainsi de mieux informer les jeunes sur les activités et de recueillir leurs suggestions et besoins.

De plus, une présence renforcée sur les plateformes de médias sociaux pourrait également être envisagée pour atteindre plus efficacement la jeunesse connectée qui de plus serait un projet demandé par les jeunes de s'y impliquer avec nous pour le faire fonctionner et le rendre plus fun.

En ce qui concerne la programmation en elle-même, il est observé que les sorties de consommation suscitent beaucoup d'intérêt plus marqué que les activités culturelles ou créatives.

Pourtant, il est possible d'équilibrer la programmation en proposant des sorties de consommation tout en intégrant de manière attractive des activités culturelles et créatives. Par exemple, des sorties dans des lieux culturels pourraient être combinées avec des activités interactives et des ateliers pratiques pour susciter un intérêt accru.

Animateur CEE (présent sur les sorties du lundi)

Sur les sorties du lundi la fréquentation était toujours de 24 jeunes soit le maximum possible.

⇒ **-Les horaires des navettes et activités vous semblent elles adaptées ?**

Animateur permanent n°1 En évaluant les horaires des navettes et des activités, il est pertinent de noter que le système de navette a apporté une solution concrète et efficace pour les familles en termes de trajets. Il a également contribué à maintenir des inscriptions qui auraient peut-être été compromises sans cette option. L'introduction de l'inscription en demi-journée a également été perçue positivement, offrant plus de flexibilité aux participants. Concernant les horaires des navettes, ils semblent avoir été bien adaptés, en accord avec les retours positifs des familles. Cette adaptation a facilité la participation des jeunes aux activités, en prenant en compte les contraintes de transport et en favorisant ainsi une meilleure accessibilité.

En ce qui concerne les horaires des activités, leur programmation l'après-midi (piscine, laser Game extérieur, etc.) semble avoir été la plus cohérente. Cette décision a probablement contribué à maximiser la participation en prenant en compte les préférences et les emplois du temps des jeunes.

En résumé, pour toucher davantage de jeunes, il est impératif d'améliorer la communication en facilitant les contacts directs avec les animateurs et en renforçant la présence en ligne. En ce qui concerne la programmation, un équilibre astucieux entre sorties de consommation et activités culturelles/créatives peut aider à attirer un public plus large tout en respectant les objectifs initiaux de la COPAMO.

Animateur permanent n°2 En évaluant les horaires des navettes et des activités, il est pertinent de noter que le système de navette a apporté une solution concrète et efficace pour les familles en termes de trajets. Il a également contribué à maintenir des inscriptions qui auraient peut-être été compromises sans cette option. L'introduction de l'inscription en demi-journée a également été perçue positivement, offrant plus de flexibilité aux participants.

Concernant les horaires des navettes, ils semblent avoir été bien adaptés, en accord avec les retours positifs des familles. Cette adaptation a facilité la participation des jeunes aux activités, en prenant en compte les contraintes de transport et en favorisant ainsi une meilleure accessibilité.

En ce qui concerne les horaires des activités, leur programmation l'après-midi (piscine, laser Game extérieur, etc.) semble avoir été la plus cohérente. Cette décision a probablement contribué à maximiser la participation en prenant en compte les préférences et les emplois du temps des jeunes.

IV. Conclusion

L'absence du directeur sur la période du 10 juillet au 30 août avait été prévue, elle est arrivée plus tôt qu'anticipée ce qui a désorganisé un peu plus une équipe déjà fragilisée par de nombreux départs. (Organisation défaillante au niveau d'EPM dans la communication avec les prestataires et les communes : perte d'information, difficulté pour savoir ce qui avait été fait nécessité de reprendre les choses à zéro ..)

L'équipe d'animateur a eu du temps pour communiquer sur son programme mais a bénéficié d'une grande autonomie quant aux moyens à mettre en place pour le faire. Les effectifs réduits ne nécessitant pas de mobiliser toujours deux animateurs l'équipe semble avoir eu de mal à s'adapter à un travail en autonomie.

Les navettes ont été utilisées par les familles, mais pour la moitié elles ont aussi été sur place lors des activités.

On note un vrai engouement pour les sorties du lundi et toutes les activités plus « conso » : laser Game extérieur, Bubble foot avec prestataire

Les projets ados n'ont pas rencontrés leur public, les jeunes venant de manière ponctuelle et ne se sont pas engagés dans une démarche de projet sur cet été.

Les animateurs font remonter leur souhait d'avoir une équipe plus étoffée, un accès direct aux réseaux sociaux (mais à l'heure actuelle ne maîtrisent pas ces outils sans formation) Le bilan ne fait pas forcément remonter de pistes de changement au niveau de la programmation, si ce n'est que le constat qui est fait par tous à savoir que les jeunes sont friands de sorties et d'activités de consommation.

Parallèlement 4 séjours jeunesse se sont déroulés, en juillet ils sont tous été complets et en août 19 places sur les 24 ont été occupées. Les séjours sont toujours très demandés quel que soit le thème et le lieu d'organisation .



Séjours Enfance – Jeunesse

I. Descriptifs des séjours

a. Lieu / effectifs / activités

Cette année encore, les séjours restent très sollicités, pour l'année 2023 nous avons proposés au total 215 places de séjour.

SÉJOURS ENFANCE 2023
INFOS & TARIFS

Séjour 6-12 ans

Du 10 au 13 juillet 2023
Le Chambon-sur-Lignon (43)

Hébergement : Sous tentes

Activités :

- > Poney
- > Accrobranche
- > Biathlon d'été
- > Visite de ferme
- > Jeux de plein air...

Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3
1	158	184	210	223	236	250	263	276	289	302
2	150	175	200	212	225	237	250	262	274	287

Séjour 6-12 ans

Du 24 au 28 Juillet 2023
Isle de la serre (38)

Hébergement : Sous tentes

Activités :

- > Aquaparc
- > Minigolf
- > Course d'orientation
- > Accrobranche
- > Pêche, jeux de plein air...

Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3
1	143	167	191	203	215	227	239	251	263	275
2	136	159	182	193	204	216	227	238	250	261

Séjour 6-12 ans

Du 17 au 21 Juillet 2023
St Julien en Vercors (26)

Hébergement : Chalet de la Matrissière

Activités :

- > Spéléologie
- > Escalade
- > Course d'orientation
- > Journée baignade lac
- > Jeux de plein air

Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3
1	276	322	368	391	414	437	460	483	506	529
2	262	306	350	371	393	415	437	459	481	503

Séjour 7-12 ans

Du 21 au 25 août 2023
Die(26)


Séjour à partir de : 7 ans

Hébergement : La Valdie sous tentes

Activités :

- > Randonnée terrestre et aquatique
- > Parcours rochassier
- > Ferme aux papillons
- > Baignade
- > Multiactivités de plein air...

Enfant	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	Ext1	Ext2	Ext3
1	181	211	241	256	271	286	301	316	331	346
2	172	200	229	243	257	272	286	300	315	329



Certificat de natation obligatoire
Toutes les infos et modalités en page 6

Mode de paiement : le paiement se fait le jour de l'inscription par chèque, espèce, chèques vacances ou par prélèvement automatique.

Quotient familial de la CAF pour les habitants de la Copamo :

T1 QF 0 à 300	T6 QF 1250,01 à 1550
T2 QF 300,01 à 550	T7 QF 1550,01 et +
T3 QF 550,01 à 700	Ext1 QF Hors Copamo 0 à 700
T4 QF 700,01 à 900	Ext2 QF Hors Copamo 700,01 à 1250
T5 QF 900,01 à 1250	Ext3 QF Hors Copamo 1250,01 et +

2

3



SÉJOURS JEUNESSE 2023

Séjour 11-17 ans

Du 11 au 13 juillet 2023
Condrieu (69) / Copamo
 Hébergement : Sous tentes
 Activités :
 > Wam Park
 > Karting
 > Equitation initiation Horse ball
 > Ailes de traction
 > Cerf volants
 > Jeu de piste enquête à Vienne...

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	46,2	77	107,8	123,2	154	161,7	169,4

Séjour 11-17 ans

Du 24 au 28 juillet 2023
Isle de la serre (38)
 Hébergement : Sous tentes
 Activités :
 > Paddle
 > Vélo
 > Course d'orientation
 > Accrobranche
 > Aquaparc
 > Jeux de plein air...

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	83,4	139	194,6	222,4	278	291,9	305,8



Séjour 11-17 ans

Du 17 au 21 juillet 2023
St Julien en Vercors (26)
 Hébergement : Tipis de la Matrisière
 Activités :
 > Canyonning
 > Spéléologie
 > Course d'orientation
 > Journée baignade Lac
 > Jeux de plein air...

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	126	210	294	336	420	441	462

Séjour 11-17 ans

Du 21 au 25 août 2023
Die (26)
 Hébergement : La Valdie sous tentes
 Activités :
 > Via ferrata
 > Canyonning
 > Fabrication de pains artisanaux
 > Baignade
 > Multiactivités de plein air...

Enfant	T1	T2	T3	T4	Ext 1	Ext 2	Ext 3
1	94,8	158	221,2	252,8	316	331,8	347,6



Certificat de natation obligatoire
 Toutes les infos et modalités en page 6

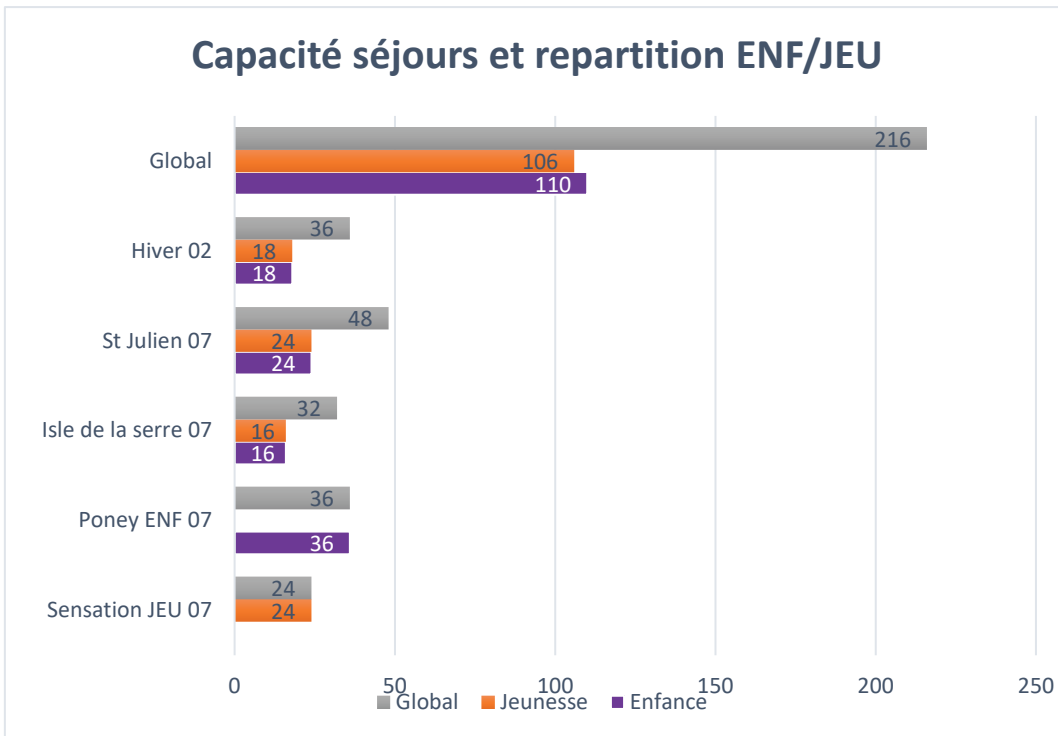
Mode de paiement : le paiement se fait le jour de l'inscription par chèque, espèce, chèques vacances ou par prélèvement automatique.

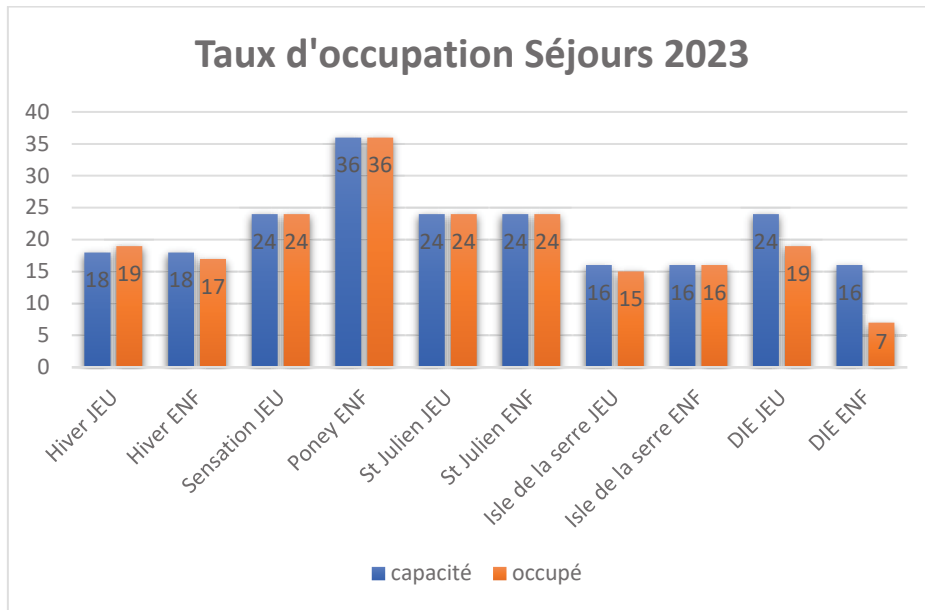
Quotient familial de la CAF pour les habitants de la Copamo :

T1	QF 0 à 550	Ext 1	QF Hors Copamo 0 à 700
T2	QF 550,01 à 900	Ext 2	QF Hors Copamo 700,01 à 1250
T3	QF 900,01 à 1500	Ext 3	QF Hors Copamo 1250,01 et +
T4	QF 1550,01 et +		

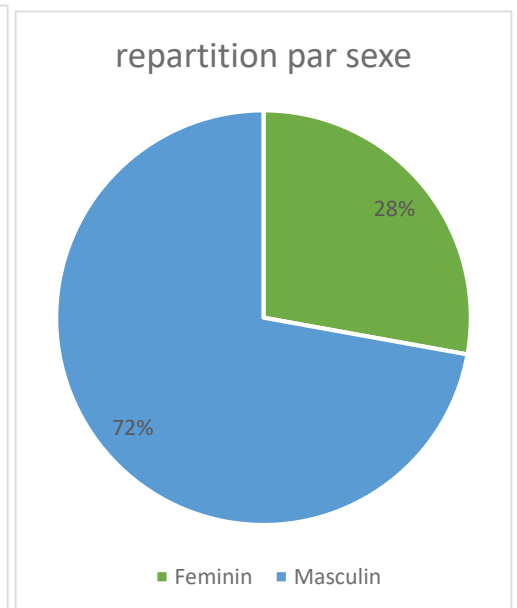
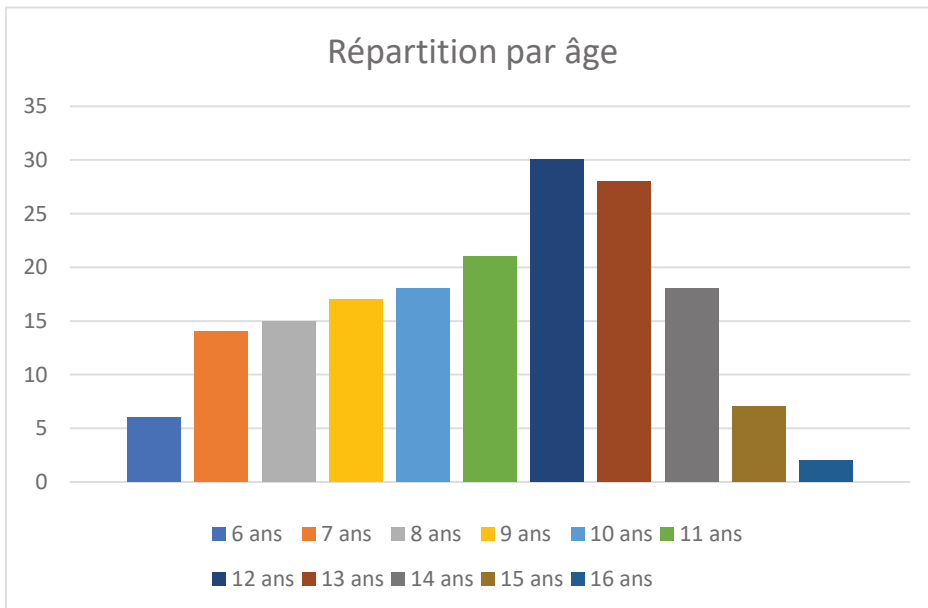
4

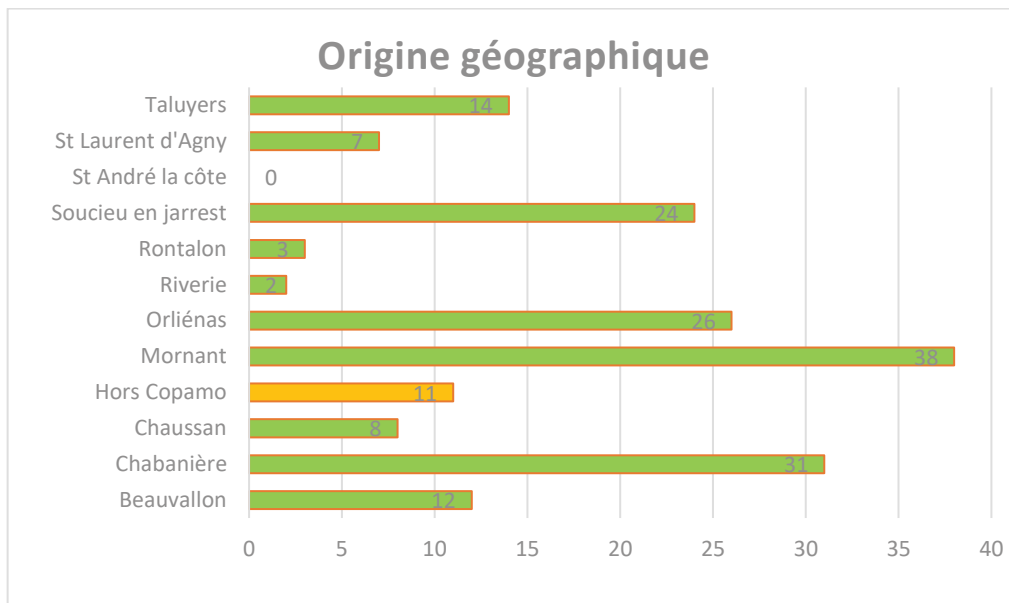
5





b. Fréquentation et statistiques





Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le



ID : 069-246900740-20240702-CC_2024_070-DE

Données Financières



SPL Enfance en Pays Mornantais
Le Clos Fournereau
Route de St Laurent d'Agy
69440 MORNANT

>>>www.spl-epm.fr



Information préalable aux comptes :

La SPL Enfance en Pays Mornantais qui exerce dans le cadre de délégations de service publique une activité de gestion de centres de loisirs et activités périscolaires a jusqu'à présent soumis à TVA les recettes tirées de son activité.

Cette position a été confirmée par l'administration fiscale dans le rescrit du 14/04/2014. Une réponse ministérielle est revenue sur cette analyse (réponse à M Dino Cinieri, JO AN 30 mars 2021) présentant une opportunité pour la SPL de revenir sur l'application de la TVA sur ses recettes. Suite à un rescrit formulé par la SPL le 11 septembre 2023, l'administration fiscale a confirmé le non-assujettissement à TVA de l'activité.

La SPL a donc tiré les conséquences du non-assujettissement à TVA en impactant dans les comptes 2023 les éléments suivants sur la période mars 2021-décembre 2023, à savoir :

- Régularisation de la TVA collectée sur les recettes
- Reversement de la TVA déductible récupérée sur les dépenses
- Reversement de la taxe sur les salaires au taux de 100%

Dans la présentation du résultat, les impacts 2021 et 2022 sont présentés en résultat exceptionnel, les impacts 2023 sont présentés en résultat d'exploitation.

Au vu de ces éléments et dans le cadre du contrat de DSP:

L'article 6.3 de la convention de DSP prévoit une participation de l'autorité délégante au titre du fonctionnement et des sujétions de service public.

Conformément aux principes généraux, le montant de la compensation financière ne doit pas excéder ce qui est nécessaire pour couvrir tout ou partie des coûts occasionnés par l'exécution des obligations de service public.

L'article 6.6 prévoit aussi une clause de rencontre. Les parties ont convenu de se revoir à la fin de chaque année d'exécution du contrat afin de faire le point sur le fonctionnement de la délégation afin de la réadapter le cas échéant.

C'est dans ce cadre que les deux parties se sont rencontrées afin de faire le point sur l'année 2023, sur l'exécution du service, sur les sujétions de service public et sur la compensation de ces sujétions au travers de la participation financière de la collectivité délégante.

Au cours de l'année 2023, la SPL délégataire a bénéficié de conditions financières favorables qui lui ont permis de couvrir une partie des coûts occasionnés par l'exécution des obligations de service public pour un montant de 106 969 € pour l'enfance, de 32 177 € pour la jeunesse et de 13 744 € pour la Structure Locale d'Information Jeunesse, soit un montant total de 152 890 €.

En conséquence, et à titre exceptionnel, afin de ne pas aboutir à une surcompensation, les deux parties ont décidé d'ajuster à la baisse la participation forfaitaire fixe de la collectivité délégante à 152 890 € au titre de l'année 2023, réparti de la façon suivante : 106 969 € pour l'enfance, 32 177 € pour la jeunesse et 13 744 € pour la SLIJ.



CR ENFANCE 2023			
CHARGES		PRODUITS	
60 - ACHATS	19 509,38	70 - PRESTATIONS	542 412,29
ALIMENTATION	1 617,58	PRESTATIONS SERVICES CAF	88 946,74
GOUTER	5 437,86	PRESTATIONS SERVICES MSA	4 195,03
FTURE ACTIVITES PEDAGOGIC	8 276,80	PARTICIPATIONS USAGERS	331 506,57
Fournitures Entretien, petit ,c	3 829,48	FRAIS REPAS	117 763,95
PHARMACIE		FRAIS TRANSPORT	
CARBURANT	347,66		
61 - SERVICES	160 351,75		
PRESTATAIRE FOURNITURE DE	87 007,33		
SORTIES A L'EXTERIEUR	35 664,42		
Locations	5 259,20		
Entretien et r,parations	-41,67		
NETTOYAGE DES LOCAUX	19 853,27		
MAINTENANCE	5 792,00		
Primes d'assurance	6 817,20		
62 - AUTRES S	128 094,67		
Personnel ext,rieur	65 982,83		
R,mun,rations d'interm,diare	8 105,84		
Publicit, publications, relation	296,47		
TRANSPORTS ACTIVITES	13 132,72		
FRAIS DE PORT SUR ACHATS	18,15		
D,placements, missions, r,cep	537,14		
Frais postaux et t,l,com.	3 299,46		
Services bancaires et assimil,s	2 821,59		
FRAIS S/ANCV CESU	344,08		
Divers	9 752,60		
FORMATION	16 458,67		
FORMATION BAF A BAFD	6 839,00		
COTISATIONS	506,12		
63 - IMPOTS T	41 837,35		
TAXE SUR SALAIRES	34 280,22		
TAXE APPRENTISSAGE	1 513,11		
UNIFORMATION FORM.PROFE	6 044,02		
CVAE - CFE			
64 - CHARGES	637 136,90	74 - SUBVENTI	316 231,72
Salaires appointements	523 329,08	SUBVENTION EXPLOITAø COP	282 531,00
Cong,s pay,s	-233,56	SUBVENTION EXPLOITAø COP	20 534,00
Primes et gratifications	8 482,83	ETAT AIDES A L'EMPLOI	13 166,72
Indemnités avantages divers			
URSSAF	76 551,77		
MEDERIC RETRAITE	14 301,05		
AG2R PREVOYANCE	3 107,87		
MUTUELLE	3 641,63		
Cotisations autres organisme	528,80		
VERSEMENT AUTRES OEUVRE	3 885,03		
MEDECINE DU TRAVAIL	3 542,40		
Autres charges de personnel			
65 - AUTRES C	34 973,74	75 - AUTRES P	116 036,56
Pertes /cr,ances irr,couvrable	996,42	COTISATION	7 415,81
Charges de gestion courante	21,41	Produits divers de gestion cou	939,65
AUTRES CH LIEES MISSIONS S	33 955,91	AUTRES PDTS GENEROSITE PL	107 681,10
66 - CHARGES	0,00	76 - PRODUIT:	220,00
		Revenus des VMP	220,00
67 - CHARGES	81 271,22	77 - PRODUIT:	136 424,83
Autres charges exceptionnelle	81 271,22	Produits except. /op., gestion	516,38
		Produits /exo ant,rieurs	
		Quote-part subventions inves	197,48
		Autres produits exceptionnels	135 710,97
68 - DOTATIO	3 549,13	78 - REPRISE S	3 432,00
Dot/amort. immob. incoporel		Rep/prov sur d,pr,ciations cr,s	3 432,00
Dot/amort. immob. corporell	1 914,49		
Dot. aux d,pr,ciations des cr,a	1 634,64		
69 - IMPOTS S	6 800,55	79 - TRANSFER	19 003,34
Imp*ts sur les b,n,fices	6 800,55	IJ SECURITE SOCIALE (ex trans	5 444,32
		TRANSFERT DE CH PARTICIPA	2 565,00
		IJ PREVOYANCE	3 522,56
		REMBOURSEMENT FORMATIO	3 260,00
		INDEMNITES RECUES CHOMA	
		INDEMNITES ASSURANCE	3 809,53
		FONDS PERCUS TAXE APPREN	401,93
TOTAUX	1 113 524,69	TOTAUX	1 133 760,74
		RESULTAT	20 236,05 €

CR JEUNESSE 2023			
CHARGES		PRODUITS	
60 - ACHATS	4 549,37	70 - PRESTATIONS	31 878,30
ALIMENTATION	1 120,68	PRESTATIONS SERVICES CAF	6 019,24
GOÛTER	612,34	PRESTATIONS SERVICES MSA	307,34
FTURE ACTIVITES PEDAGOGIC	171,53	PARTICIPATIONS USAGERS	25 551,72
Fournitures Entretien, petit ,c	2 070,51	FRAIS REPAS	
PHARMACIE		FRAIS TRANSPORT	
CARBURANT	574,31		
61 - SERVICES	106 475,84		
PRESTATAIRE FOURNITURE DE	275,88		
SORTIES A L'EXTERIEUR	23 209,04		
Locations	49 705,95		
Charges locatives et copropri,	15 220,96		
Entretien et r,parations	5 022,63		
NETTOYAGE DES LOCAUX	976,59		
MAINTENANCE	864,79		
Primes d'assurance			
Services ext,rieurs divers	11 200,00		
62 - AUTRES S	22 866,99		
Personnel ext,rieur	11 287,21		
R,mun,rations d'interm,diare	-216,91		
Publicit,, publications, relatio	38,40		
TRANSPORTS ACTIVITES	6 736,50		
FRAIS DE PORT SUR ACHATS			
D,placements, missions, r,cep	191,76		
Frais postaux et t,l,com.	1 625,30		
Services bancaires et assimil,s	109,55		
FRAIS S/ANCV CESU	26,50		
FORMATION	1 869,36		
FORMATION BAFA BAFD			
COTISATIONS	66,32		
Divers	1 133,00		
63 - IMPOTS T	3 581,38		
TAXE SUR SALAIRES	3 044,58		
TAXE APPRENTISSAGE			
UNIFORMATION FORM.PROFE	536,80		
CVAE - CFE			
64 - CHARGES	57 862,83	74 - SUBVENTI	221 697,97
Salaires appointements	46 479,22		
Cong,s pay,s			
Primes et gratifications		SUBVENTION EXPLOITAO CC	221 697,97
Indemnités avantages divers		ETAT AIDES A L'EMPLOI	
URSSAF	8 668,66		
MEDERIC RETRAITE	1 619,44		
AG2R PREVOYANCE	351,93		
MUTUELLE	412,38		
Cotisations autres organisme			
VERSEMENT AUTRES OEUVRE			
MEDECINE DU TRAVAIL	331,20		
Autres charges de personnel			
65 - AUTRES C	24 830,33	75 - AUTRES P	13 329,66
Pertes /cr,ances irr,couvrable	310,25	COTISATION	1 176,98
Charges de gestion courante		Produits divers de gestion cou	16,00
AUTRES CH LIEES MISSIONS S	24 520,08	AUTRES PDTS GENEROSITE PU	12 136,68
66 - CHARGES	0,00	76 - PRODUITS	0,00
		Revenus des VMP	
67 - CHARGES	47 793,10	77 - PRODUITS	15 336,04
Autres charges exceptionnelle	47 793,10	Produits except. /op,, gestion	
		Produits /exo ant,rieurs	
68 - DOTATIO	7 208,22	Autres produits exceptionnels	15 336,04
Dot/amort. immob. incoporel		78 - REPRISE S	970,00
Dot/amort. immob. corporell	6 286,97	Rep/prov sur d,pr,ciations cr,	970,00
Dot. aux d,pr,ciations des cr,a	921,25		
69 - IMPOTS S	2 023,29	79 - TRANSFER	0,00
Imp"ts sur les b,n,fices	2 023,29	IJ SECURITE SOCIALE (ex tra	
		TRANSFERT DE CH PARTICIP	
		IJ PREVOYANCE	
		REMBOURSEMENT FORMAT	
		INDEMNITES RECUES CHOM	
TOTAUX	277 191,35	TOTAUX	283 211,97
		RESULTAT	6 020,62 €

CR SLIJ 2023			
CHARGES		PRODUITS	
60 - ACHATS	131,44	70 - PRESTATI	9 457,05
ALIMENTATION	33,17	PRESTATIONS SERVICES CAF	9 457,05
GOUTER		PRESTATIONS SERVICES MSA	
FTURE ACTIVITES PEDAGOGIC	68,63	PARTICIPATIONS USAGERS	
Fournitures Entretien, petit ,c	29,64	FRAIS REPAS	
PHARMACIE		FRAIS TRANSPORT	
CARBURANT			
61 - SERVICES	868,34		
PRESTATAIRE FOURNITURE DE			
SORTIES A L'EXTERIEUR			
Locations			
Entretien et r,parations			
NETTOYAGE DES LOCAUX			
MAINTENANCE	2,34		
Primes d'assurance			
Services ext,rieurs divers	866,00		
62 - AUTRES S	2 329,60		
Personnel ext,rieur			
R,mun,rations d'interm,diare			
Publicit,, publications, relatio			
TRANSPORTS ACTIVITES			
FRAIS DE PORT SUR ACHATS	14,00		
D,placements, missions, r,cep	30,00		
Frais postaux et t,l,com.	217,20		
Services bancaires et assimils			
FRAIS S/ANCV CESU			
FORMATION			
FORMATION BAFA BAFA			
COTISATIONS			
Divers	2 068,40		
63 - IMPOTS T	1 305,69		
TAXE SUR SALAIRES	1 109,98		
TAXE APPRENTISSAGE			
UNIFORMATION FORM.PROF	195,71		
CVAE - CFE			
64 - CHARGES	20 284,17	74 - SUBVENT	17 256,00
Salaires appointements	16 945,20		
Cong,s pay,s			
Primes et gratifications		SUBVENTION EXPLOITATø CC	17 256,00
Indemnit,s avantages divers		ETAT AIDES A L'EMPLOI	
URSSAF	2 618,83		
MEDERIC RETRAITE	489,24		
AG2R PREVOYANCE	106,32		
MUTUELLE	124,58		
Cotisations autres organisme			
VERSEMENT AUTRES OEUVRE			
MEDECINE DU TRAVAIL			
Autres charges de personnel			
65 - AUTRES C	314,36	75 - AUTRES P	1 977,51
Pertes /cr,ances irr,couvrable		COTISATION	
Charges de gestion courante		Produits divers de gestion co	1 012,03
AUTRES CH LIEES MISSIONS S	314,36	AUTRES PDTS GENEROSITE PU	965,48
66 - CHARGES	0,00	76 - PRODUIT	0,00
		Revenus des VMP	
67 - CHARGES	1 240,08	77 - PRODUIT	1 219,52
Autres charges exceptionnelle	1 240,08	Produits except./op., gestion	
		Produits /exo ant,rieurs	
68 - DOTATIO	0,00	Autres produits exceptionnel:	1 219,52
Dot/amort. immob. incorpore		78 - REPRISE S	0,00
Dot/amort. immob. corporell		Rep/prov sur d,pr,ciations cr,	
Dot. aux d,pr,ciations des cr,a			
69 - IMPOTS S	864,36	79 - TRANSFER	0,00
Imp"ts sur les b,n,fices	864,36	IJ SECURITE SOCIALE (ex trans	
		TRANSFERT DE CH PARTICIPA	
		IJ PREVOYANCE	
		REMBOURSEMENT FORMATIO	
		INDEMNITES RECUES CHOMA	
TOTAUX	27 338,04	TOTAUX	29 910,08
		RESULTAT	2 572,04 €

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le



ID : 069-246900740-20240702-CC_2024_070-DE



SPL Enfance en Pays Mornantais
Le Clos Fournereau
Route de St Laurent d'Agny
69440 MORNANT

>>>www.spl-epm.fr

